

LA DOT ET LA FAMILLE CHRÉTIENNE



Contactez-nous

17 Sibelius, Retreat
Cape Town 7549 Afrique du
Sud +27 817 609 511
info@mevchristocentrique.org
mevchristocentrique.org

La dot constitue en ce temps de crise économique multiforme un sujet qui préoccupe toutes les communautés où la culture veut que l'homme (le fiancé) et sa famille soient ceux qui apportent la dot à la famille de la femme (la fiancée). Avec beaucoup de réserve, nous pouvons penser que la même préoccupation se fait sentir également dans des sociétés où le devoir de la dot incombe à la fiancée et/ou sa famille.

La dot, recouvrant diverses formes selon le temps, le lieu et la culture, est entendue dans le cadre de cette méditation comme l'ensemble d'objets et valeurs remis à la famille et/ou à la fiancée pour sceller l'union conjugale, et la rendre opposable aux deux familles, aux témoins et à tous ceux qui sont informés ou viendraient à être informés par toute voie, sans préjudice de la large opposabilité qu'emporte le mariage civil au sein de la société.

Le tout premier enseignement de la bible sur la dot et le mariage est le récit du mariage d'Isaac et Rebecca, lorsqu'il est écrit dans Genèse 24 : 50-54 : *Laban et Bethuel répondirent, et dirent: C'est de l'Eternel que la chose vient; nous ne pouvons te parler ni en mal ni en bien. Voici Rebecca devant toi; prends et va, et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Eternel l'a dit. Lorsque le serviteur d'Abraham eut entendu leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Eternel. Et le serviteur sortit des objets d'argent, des objets d'or, et des vêtements, qu'il donna à Rebecca; il fit aussi de riches présents à son frère et à sa mère. 54 Après quoi, ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et j*

ils passèrent la nuit. Le matin, quand ils furent levés, le serviteur dit: Laissez-moi retourner vers mon seigneur".

De cette Parole révélée, nous relevons qu'il y a eu des "objets et valeurs" qui ont été remis à l'occasion du mariage d'Isaac et Rebecca, et ces objets et valeurs sont appelés de nos jours, en français, dans le langage courant et commun, la "DOT". Ce mot devrait être compris dans ce sens, pour circonscrire le cadre de notre méditation, et le différencier de la "dot amende", dont parle la bible dans le contexte de la réparation lorsqu'un homme avait des rapports sexuels, hors mariage, avec une vierge.

Ainsi compris dans le contexte du mariage d'Isaac et Rebecca, et traduits dans la langue française en terme de DOT, les objets et valeurs, remis lors du mariage, sont, dans diverses cultures, désignés sous des noms différents, et ils ont également des formes différentes. Alors qu'ils n'ont pas la même forme et la même appellation dans toutes les sociétés, ces objets et valeurs ont pourtant le même contenu moral et le même objectif parmi tous les peuples de la terre, qui observent cette pratique, peu importe que la charge de la dot incombe au fiancé ou à la fiancée. En effet, le contenu moral et l'objectif de la dot consistent à honorer et à sceller l'alliance entre les époux. Ainsi la dot est-elle essentiellement "un acte d'alliance sociale, morale et spirituelle entre une femme et un homme, devant Dieu (qui a institué le mariage), en présence des parents, ayant qualité, et des témoins." Cette qualification est intrinsèque et inhérente à la dot. Il est observé que l'objectif de la dot est le même dans toutes les sociétés où elle est pratiquée, alors que ces sociétés ne se sont même pas côtoyées ni convenues pour

s'influencer mutuellement à ce sujet. Par ce constat, nous osons croire qu'il en est ainsi parce que la dot participe de la réalisation du mariage, institué et inspiré à l'Homme par Dieu. On peut aussi dire que la dot découle de la Loi naturelle de Dieu, reçue dans nos cultures, au moyen de la connaissance intuitive.

La dot est de tout temps symbolisée par des biens matériels et/ou de la monnaie dont la valeur est symbolique et honorable. Selon le récit de Genèse 24: 51-53,

évoqué ci-haut, la dot n'a pas précédé l'accord des parents de Rebecca. En fait, voici comment les choses se sont déroulées effectivement :

- d'abord, Laban et Bethuel [parents] ont accordé la main de Rebecca et l'ont donnée pour femme à Isaac, qui était représenté par le serviteur (verset 51);

- ensuite, le serviteur a rendu grâce à Dieu (verset 52);- et enfin, le serviteur a remis les objets d'argent, d'or et les vêtements [DOT] (verset 53).

De cette démarche, révélée dans la Parole de Dieu, nous pouvons affirmer que la dot ne vient pas avant l'alliance; la dot vient plutôt après l'alliance pour l'honorer et la sceller. Cette considération révèle l'essence de la dot, qui n'emporte donc pas un caractère COMMERCIAL, pour être évaluable sur le marché des biens, et en envisager un contenu économique, dont on pourrait se prévaloir comme dans une sorte d'échange des biens.

D'ailleurs, la sagesse générale enseigne que la dot n'est pas figée à sa valeur économique nominale ou monétaire au moment de sa remise; la dot reste symbolique et morale, parce qu'elle vient, au travers de ses présents, honorer une alliance, et sa valeur inestimable se poursuit au fil de temps, sous la forme d'assistance mutuelle et des présents accordés entre familles.

Pour les Disciples du Christ, la dot scelle le mariage et appelle toutes les recommandations faites par Dieu à ce sujet. Chacun des époux devrait alors demander à Dieu la grâce de vivre dignement ces recommandations.

La dot est alors un acte de :

- OBÉISSANCE vis-à-vis de Dieu, car "C'est de l'Éternel que la chose vient" ;

- ENGAGEMENT du cœur pour les futurs époux, car c'est du cœur que l'amour naît;

- HONNEUR pour les époux et également pour leurs familles respectives, car il est écrit : "et que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure..." (Hebreux 13:4); aussi, "Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari." (1 corinthiens 7, 2).

L'union entre un homme et une femme, hors mariage, déshonore leurs corps, âme et esprit, même si les déviances du siècle présent, œuvre de la désobéissance de l'homme vis-à-vis de Dieu, entre personnes justifieraient une telle union, et pire encore,

entre personnes de même sexe.

En outre, ceux qui renient les valeurs fondamentales inhérentes à la dot, en voulant notamment donner à celle-ci un caractère COMMERCIAL, lorsqu'elle est apportée par l'homme, devraient alors poursuivre leur démarche honteuse par un calcul cette fois-ci financier et complexe, pour bien se confondre davantage. Ils devraient, en effet, financièrement intégrer à la dot tous les cadeaux et assistance, qui ont été précédemment apportés par l'époux, alors fiancé, et continuer d'intégrer également tous les cadeaux et assistance subséquents, apportés à la famille de la femme par l'époux et sa famille, en toute circonstance.

Donc, à leur honte, les tenants du CARACTÈRE COMMERCIAL et FINANCIER de la dot devraient en saisir la valeur ILLIMITÉE et INÉVALUABLE en ARGENT, lorsqu'on considère ce qui a été offert avant la dot et ce qui continue d'être offert pendant le mariage. Ils devraient à cet effet être à mesure de faire un calcul exact pour arriver à donner à la dite dot une valeur financière continue et exacte.

A ce sujet, nous sommes tous d'avis qu'un tel calcul comptable n'est pas possible, et que ce comportement est simplement l'œuvre de la cupidité pareille à celle qui fonde le gain usuraire d'un négociant véreux.

Il est malheureusement constaté que la démarche, tendant à rappeler la valeur économique de la dot, se poursuit parfois dans le mariage, entre époux, après des années de vie commune.

Cela est le cas, par exemple, lorsque, pour ramener son épouse à la soumission, l'époux rappelle la valeur monétaire élevée de la dot qu'il a "payée", ou, inversement, l'épouse, refusant de se soumettre, rappelle la valeur modique de la dot, pour justifier son droit à un comportement manifestement irrespectueux vis-à-vis de son époux. Ce comportement est simplement l'œuvre de l'orgueil ou de la rébellion dans le chef des époux.

Rappelons-nous que lorsqu'il y a de l'amour, on ne rappelle ni la valeur exorbitante de la dot ni sa modicité.

Les Ecritures Saintes nous rappellent à ce propos que Jacob ne regarda pas au nombre d'années de travail (7 ans), lui assigné comme dot, tellement il aimait Rachel. (Genèse 29:20)

Voilà pourquoi le Disciple du Christ est appelé à observer et à défendre les valeurs fondamentales de la dot, du mariage et de la famille, telles qu'enseignées et révélées selon les desseins de Dieu pour l'homme et la femme, qu'Il a bénis : "Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. Dieu les BÉNIT, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ..." (Genèse 1: 27-28).

Quand nous saisissons l'essence de la dot au travers des Ecritures Saintes, relatives au mariage originel (Adam et Eve) et au mariage entre Christ et l'Eglise, nous pouvons relever que la préfiguration de la dot a eu lieu dans l'Ancienne et la nouvelle Alliance lorsque, respectivement, Dieu a pris d'Adam une côte, pour créer

Eve, et, à la croix, Christ, par la volonté de Dieu, a été percé à la côte, dont le sang, qui en est coulé, a racheté l'Homme, pour fonder Son Eglise, l'Epouse.

A la lecture éclairée par l'Esprit Saint, il y a la préfiguration de la dot dans ce qu'Adam et Jésus-Christ ont payé. Cette révélation devrait donc nous convaincre de l'importance, de l'opportunité et de l'honorabilité de la dot lors du mariage.

Que la Gloire soit ainsi rendue à Dieu, Qui a créé l'homme et la femme, et Qui les a bénis.